



MAIRIE DE
L'ILE D'YEU

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ILE D'YEU

Séance du : 20 avril 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/04/77

<p>Date Convocation 13/04/2026</p> <p>Date Affichage 13/04/2026</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 27 - présents 26 - procuration 1 - absents 0 	<p>Le 20 Avril Deux Mille Vingt Six à 19 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de l'Ile d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><u>PRESENTS 26</u> : Patrice BERNARD ; Vincent ROIRAND ; Corinne ROUET ; Bernard NOURY ; Jacqueline TURBE ; Mathieu RIOU ; Virginie GIRARD ; Yannick RIVALIN ; Camille DECONINCK ; Fabien DULON ; Sébastien GAUTIER ; Louis DUPONT ; Nathalie BARBOTIN ; Manon PLESSIS ; Leslie DOUX ; Maryline SAUVADET ; Benjamin RATOUIT ; Marika ANDRÉ ; Eddy LAURENT ; Christine LE BRIS ; Christophe DUPONT ; Joanna BURGAUD ; Laure BARAULT ; Cyril TARAUD ; Valérie VOISIN ; Alain MOUSNIER</p> <p><u>PROCURATIONS 1</u> : Gaëlle CHAPUT qui a donné procuration à Alain MOUSNIER</p> <p><u>ABSENTS 0</u></p> <p><u>SECRETAIRE</u> : Manon PLESSIS</p>
--	---

SYNDICAT MIXTE VENDEE EAU : ELECTIONS DES DELEGUES

Rapporteur : M. Bernard NOURY

Les statuts de Vendée Eau prévoient à l'article 6.2.1:

« Chaque EPCI à fiscalité propre adhérent est représenté au sein du Comité Syndical par des délégués désignés dans les conditions suivantes :

- 1 délégué pour les EPCI dont la population totale INSEE est inférieure à 15 000 habitants
- 2 délégués pour les EPCI dont la population totale INSEE est inférieure à 35 000 habitants
- 3 délégués pour les EPCI dont la population totale INSEE est inférieure à 55 000 habitants
- 4 délégués pour les EPCI dont la population totale INSEE est inférieure à 75 000 habitants.
- 5 délégués pour les EPCI dont la population totale INSEE est inférieure à 95 000 habitants
- 6 délégués pour les EPCI dont la population totale INSEE est supérieure à 95 000 habitants.

La Commune de l'Ile d'Yeu est représentée par un délégué.

Le nombre de membres ainsi calculé est figé au jour de l'installation du Comité Syndical pour la durée du mandat, sauf modification du périmètre d'un ou de plusieurs EPCI au cours du mandat. »

Ainsi, la Commune de l'Ile d'Yeu est représentée au sein du Comité Syndical de Vendée Eau par **1 délégué titulaire** et **1 délégué suppléant**.

Il est rappelé par ailleurs les modalités d'élection des délégués des Communes au Comité Syndical d'un Syndicat Mixte :

- « Pour l'élection des délégués des communes au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter uniquement sur l'un de ses membres. » (Article L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales) ;

- Cette élection doit avoir lieu au scrutin secret conformément à l'article L.2122-7 du CGCT, applicable aux Syndicats Mixtes par renvoi des articles L.5711-1 et L.5711-2 du CGCT.

Le vote se fait au scrutin secret à la majorité absolue, sauf accord unanime contraire (à décider en séance - article L2121-21 du CGCT).

Considérant l'installation des nouveaux conseillers municipaux lors du Conseil municipal du 29 mars 2026,

Sont candidats :

Délégué titulaire :

Est candidat : Bernard NOURY

Délégué suppléant :

Est candidat : Patrice BERNARD

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (27 POUR) :

- ◆ **DECIDE** à l'unanimité de recourir au vote à main levée
- ◆ **PROCEDE** à l'élection des délégués :
- ◆ **DESIGNE :**
 - Comme **délégué(e) titulaire** représentant la Commune au sein de Vendée Eau :
M. Bernard NOURY

Adresse : sera renseignée indépendamment de la délibération

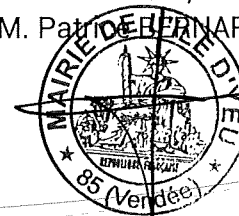
- Comme **délégué(e) suppléant(e)** représentant la Commune au sein de Vendée Eau :
M. Patrice BERNARD

Adresse : sera renseignée indépendamment de la délibération

L'Ile d'Yeu, le 21 avril 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le maire,
M. Patrice BERNARD



la secrétaire de
séance.

